CELUI QUI N'EST PAS CAPABLE DE PRIER DEBOUT, DOIT-IL PRIER ASSIS PAR TERRE OU SUR UNE CHAISE ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Prière

Celui qui n'est pas capable de prier debout, doit-il prier assis par terre ou sur une chaise ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 30

Question :
Noble cheikh, qu'Allah vous accorde la réussite. Si le malade n’est pas capable d’accomplir la prière debout, doit-il prier assis sur une chaise ou bien directement par terre en tailleur ? Quelle est la meilleure manière ?

Réponse :

S’il est capable de plier ses jambes, il prie alors par terre assis en tailleur. Mais s’il n’est pas capable de plier ses jambes, alors qu’il prie sur une chaise.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu’Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com